SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1420400: recuperation de produits divers

En vigueur au 01/01/2011 (Dernière actualisation de la page 06/12/2013)

1. REGIME (sur base hebdomadaire): 38h

1.1. Age: Majeurs

Catégorie	
1	9.98
2	10.33
3	10.88
4	11.46
5	12.01

1.2. Age: Mineurs

Pourcentage du salaire de la catégorie de la fonction exercée

Age		
17 ans ou moins		75%
17 ans ou moins		80%
18 ans	Après 3 mois ininterrompus dans le secteur : 100%	85%
19 ans	Après 3 mois ininterrompus dans le secteur : 100%	90%